

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA COUPE* L'ARRACHAGE*
 LA CUEILLETTE* L'ENLÈVEMENT*
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES
 * cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITE

Nom et Prénom :

ou
 Dénomination (pour les personnes morales) : DAHER AEROSPACE

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : DAUBERGE Olivier, Directeur, Projet Logistics Operations

Adresse : N° .. 23 Rue Route de Tours

Commune : SAINT-JULIEN-DE-CHEDON

Code postal 41 400

Nature des activités : Activités de services dans le secteur aéronautique

Qualification : .. Sociétés par Actions Simplifiées

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité(1)	Description (2)
B1 <i>Crassula filifera</i> Crassule mousse	Ci-contre	Transplantation de deux stations (habitats secondaires de l'espèce) : quelques milliers de pieds pour la première et moins de 100 pieds pour la seconde
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens
 (2) préciser la partie de la plante récoltée

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION*

<input type="checkbox"/> Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/> Prévention de dommages aux cultures
<input type="checkbox"/> Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/> Prévention de dommages aux forêts
<input type="checkbox"/> Conservation des habitats	<input type="checkbox"/> Prévention de dommages aux eaux
<input type="checkbox"/> Inventaire de population	<input type="checkbox"/> Prévention de dommages à la propriété
<input type="checkbox"/> Etude phytoécologique	<input type="checkbox"/> Protection de la santé publique
<input type="checkbox"/> Etude génétique	<input type="checkbox"/> Motif d'intérêt public majeur
<input type="checkbox"/> Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/> Détenion en petites quantités
<input type="checkbox"/> Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/> Autres
<input type="checkbox"/> Prévention de dommages aux pêcheries	

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Construction d'une plateforme logistique pour le groupe DAHER AEROSPACE (projet CORLOS)

Suite sur papier libre

D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : Opération à réaliser en amont du début des travaux de la phase 2 du projet et débutant au plus tôt en
 ou la date : Juin 2018

E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DE L'OPÉRATION*

Arrachage ou enlèvement définitif Préciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés :
 Les spécimens, sous forme de graines (fraîches et contenues dans le sol prélevé), seront déposés sur des zones favorables créées à proximité d'arrachage ou enlèvement temporaire avec réimplantation sur place
 avec réimplantation différée

Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation :

Les graines fraîches seront stockées dans des récipients hermétiques, au sec et à l'abri de la lumière et de la chaleur. Le stockage du sol sera limité dans le temps, le cas échéant sous forme d'andains non compactés, en dehors des dépressions et recouverts d'un géotextile.

Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :

Les graines fraîches seront prélevées en Juin 2018. Les semis seront effectués en période de repos végétatif, en octobre/novembre 2018. Le réglage du sol et le semis seront effectués fin 2018 ou début 2019 sous contrôle d'un écologue et après validation du protocole par le SBNPMP et le DREAL.

Suite sur papier libre

F. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU D'ENLÈVEMENT

Préciser les techniques :

Le prélevement des graines de l'année sera effectué par aspiration, en période de fructification sur les zones préalablement localisées en période de floraison de la plante. Plusieurs passages seront effectués pour couvrir l'ensemble de la période de fructification.

La récupération du sol se fera sur les 5 premiers centimètres au niveau des zones où se développe la population et sur les habitats favorables adjacents en dehors de la période végétative de l'espèce. Le prélevement se fera préférentiellement à la mini-pelle.

Un protocole définitif précis sera rédigé et soumis à validation du CBNPMP et de la DREAL.

Suite sur papier libre

F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION*

Formation initiale en biologie végétale Préciser : .. Ecologie

Formation continue en biologie végétale Préciser :

Autre formation Préciser :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : ... Occitanie

Départements : Haute-Garonne

Cantons : Blagnac

Communes : Cornbarrieu

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE*

Réimplantation des spécimens enlevés Mesures de protection réglementaires
 Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Accompagnement et/ou réalisation des opérations par un écologue : repérage des stations fleuries, prélèvement des graines fraîches, accompagnement de la repopulation du sol et de la création du site d'accueil et de réglage

Mise en place d'un suivi écologique pendant 10 ans suivant la transplantation, avec notamment l'étude de l'influence du tassement/prélevement sur son développement dans des habitats anthropisés (habitats secondaires, comme ceux du prélevement).

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Un écologue encadrera les opérations et rédigera un compte-rendu

Un suivi scientifique du site d'accueil est prévu sur une durée de 10 ans

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à le 2018

Signature :

Signature :

DAHER AEROSPACE
 2-4 avenue Jacqueline Auriol
 Technoparc des Florides
 13700 Marignane